



TELECOMS
PRESTATAIRES
ILE DE FRANCE

Chsct Info

Lettre d'information numérique à parution irrégulière, n°1 janvier 2017

S'engager pour chacun, agir pour tous

Pour une meilleure visibilité nous vous proposons de faire évoluer notre communication historique par mail par une sorte de « newsletter » dont voici le 1^{er} numéro. Toutes vos suggestions sont les bienvenues.



Bonne année 2017 !

Nous avons le plaisir de vous convier à notre prochaine et 8^{ème} rencontre le :

– mardi 28 mars 2017 –

Cette date a été sélectionnée par 100% des participants via <http://doodle.com/poll/62y28wvm4sxek4hv>

Inscriptions : Dès à présent vous pouvez vous **inscrire** en **cliquant ici**

Ou en adressant un mail à : guy.contrastin@orange.com en précisant SVP en objet :
<< Inscription 8ème rencontre CHSCT mardi 28/03/2017 >> (C'est la même chose)

Confirmation d'inscription : Suite à vos suggestions, un mail de confirmation vous sera adressé suivi à titre expérimental d'une invitation type Outlook...

L'ordre du jour vous sera adressé prochainement

Notre 7^{ème} Rencontre CHSCT Vendredi 7 octobre 2016

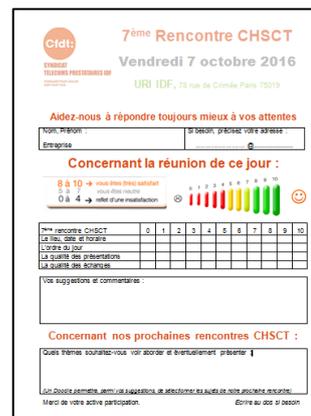
Grâce à votre active participation, cette rencontre a connu un grand succès. Merci aux différents participants, intervenants et une mention spéciale à Dominique concernant la gestion de la prise de parole. Les documents présentés sont en ligne sur le site de notre syndicat : <http://www.monsyndicatcfdt.fr/rencontrechsct> (avec mot de passe)

Vos réponses :

| | |
|------|------------------------------|
| 9,33 | Le lieu, date et horaire |
| 9,30 | L'ordre du jour |
| 9,41 | La qualité des présentations |
| 9,11 | La qualité des échanges |

Les sujets que vous souhaitez voir aborder :

Inspection de site, AT & MP, Dangers de la digitalisation, Déménagements, comment travailler avec l'Inspection du Travail, Délai des expertises, rôle du RS, impact des lois Rebsamen et El Khomri.





**TELECOMS
PRESTATAIRES
ILE DE FRANCE**

Chsct Info

Lettre d'information numérique à parution irrégulière, n°1 janvier 2017

S'engager pour chacun, agir pour tous

Choisissez la date de notre 9^{ème} Rencontre CHSCT

octobre 2017

lun. 2 mar. 3 mer. 4 jeu. 5 ven. 6

<http://doodle.com/poll/zyrrectkztegu39bn>

Les news :

- **La responsabilité pénale de l'employeur en santé et sécurité au travail**

Le CHSCT n'a pas de responsabilité pénale en matière de santé et de sécurité au travail. Seul l'employeur peut être poursuivi pour manquement à son obligation de santé et de sécurité, voire, parfois, pour « faute inexcusable ».

<https://www.mementoce.com/le-fonctionnement/representants-du-personnel/le-chsct-mise-a-jour-le-010916.html>

<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=TS699page48>

- **Le CHSCT a accès à la BDES L2323-8**

- **Visite de l'Inspection du Travail, le CHSCT est informé par l'employeur L4612-7**

- **Le délai de convocation du CHSCT est ramené à 8 jours R4614-3**

- **Le rôle et la mission du RS au CHSCT.**

Le représentant syndical au CHSCT assiste aux réunions avec voix consultative. En tant que représentant de la CFDT, il veille à la cohérence des débats et/ou des actions engagées par le CHSCT avec la politique « santé, sécurité, conditions de travail » de la CFDT.

Il participe étroitement aux actions de prévention des accidents du travail.

Il a pour mission avec les membres du CHSCT de contribuer à la protection de la santé et de la sécurité des salariés de l'établissement et de ceux mis à sa disposition par une entreprise extérieure, y compris les travailleurs temporaires.

<http://cfdtedfsa.f.c.f.unblog.fr/files/2010/09/fichersenchsct.pdf>